



Fédération  
Syndicale  
Unitaire

Coordination Fédérale  
**NORD**  
**PAS-DE-CALAIS**

Catherine PIECUH, Secrétaire de la FSU 59-62

à Madame le Recteur de l'Académie de Lille  
Monsieur le Directeur de l'ESPE Lille Nord de France

Lille, le 11 juin 2018

Objet : journée des partenaires

Madame le Recteur, Monsieur le Directeur,

Les syndicats de la FSU (SNES-SNEP-SNUEP-SNUIPP) constatent avec consternation que l'ESPE Nord-Pas-de-Calais renouvelle sa « journée des partenaires » le 13 juin. «Partenaires » dont nous ignorons toujours sur quels paramètres ils sont choisis. Visiblement, les syndicats et les associations ne sont toujours pas considérés comme tels. Notre présence au sein du conseil d'école de l'ESPE ne semble pas le justifier non plus.

L'ESPE a pris la précaution d'inscrire cette journée dans la maquette et donc de lui donner un caractère obligatoire à quelques jours de la réunion du jury chargé de leur validation.

Les syndicats de la FSU ont défendu le retour à une formation mixte, universitaire et de terrain, qui soit de haut niveau pour répondre aux exigences de métiers qualifiés et porteurs de responsabilités fortes. Ils ne peuvent donc cautionner une journée qui prend tous les ans les aspects d'une « kermesse », et qui déprécie le diplôme délivré à l'occasion de l'année de master réalisée à l'ESPE : d'ores et déjà sont annoncés un « concours du meilleur projet éducatif » et mon mémoire en 180".

Est-ce ainsi qu'il faut clôturer le travail accompli au cours d'une année de stage stressante et particulièrement exigeante en temps de présence et quantité de missions à accomplir, parallèlement à la prise en charge de ses premiers élèves ? Est-ce normal de considérer cette journée comme une journée de formation permettant d'obtenir des crédits ECTS pour la délivrance d'un diplôme universitaire ?

Dans quelle mesure cette journée peut-elle représenter un caractère incontournable dans le cursus de formation et devenir facultative pour les stagiaires de Gravelines et d'Outreau ?

Belle économie en tout cas pour l'ESPE qui n'a pas à rémunérer de formateurs pour cette journée, les "partenaires" et les stagiaires eux-mêmes se chargeant de l'animer !

Économie vite dépensée au profit du prestataire « EVENTBRITE » chargé de la billetterie !

Les syndicats de la FSU (SNES, SNEP, SNUEP, SNUIPP) sont sollicités par de nombreux stagiaires qui ne comprennent pas l'intérêt d'une journée qui ressemble davantage à une animation qu'à une formation.

Ils sont aussi surpris du caractère tardif de l'information (le 31 mai) et contradictoire de l'invitation « obligatoire ».

Une nouvelle fois, les stagiaires en responsabilité le matin et éloignés du site de Villeneuve d'Ascq se verront appliquer la double peine : celle de devoir assumer les frais de déplacement et de manquer une partie de cette « formation ».

Plus particulièrement, les fonctionnaires stagiaires en EPS sont dans l'impossibilité d'assurer l'animation des associations sportives programmées le mercredi après-midi dans les EPLE et d'être présent dans le même temps à l'ESPE de Villeneuve d'Ascq. Certains stagiaires du 1er degré ont, quant à eux, des réunions programmées dans le cadre de leurs obligations de service.

Ils interpellent également « les services académiques » qui ont donné leur aval à cette journée et leur demandent de permettre aux stagiaires de ne pas assister à cette journée de « formation » en ne les soumettant pas au retrait d'1/30 en cas d'absence.

Je vous prie de croire, Madame le Recteur, Monsieur le Directeur, en notre attachement au Service Public de l'Education Nationale.

Catherine PIECUCH

Secrétaire de la FSU 59-62

